

Zone de sensibilité archéologique (source : DRAC 2009)

- ① Abords de la voie antique et bourg ancien
- ② Alluvions du ruisseau de Fontenay

Périmètre de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)

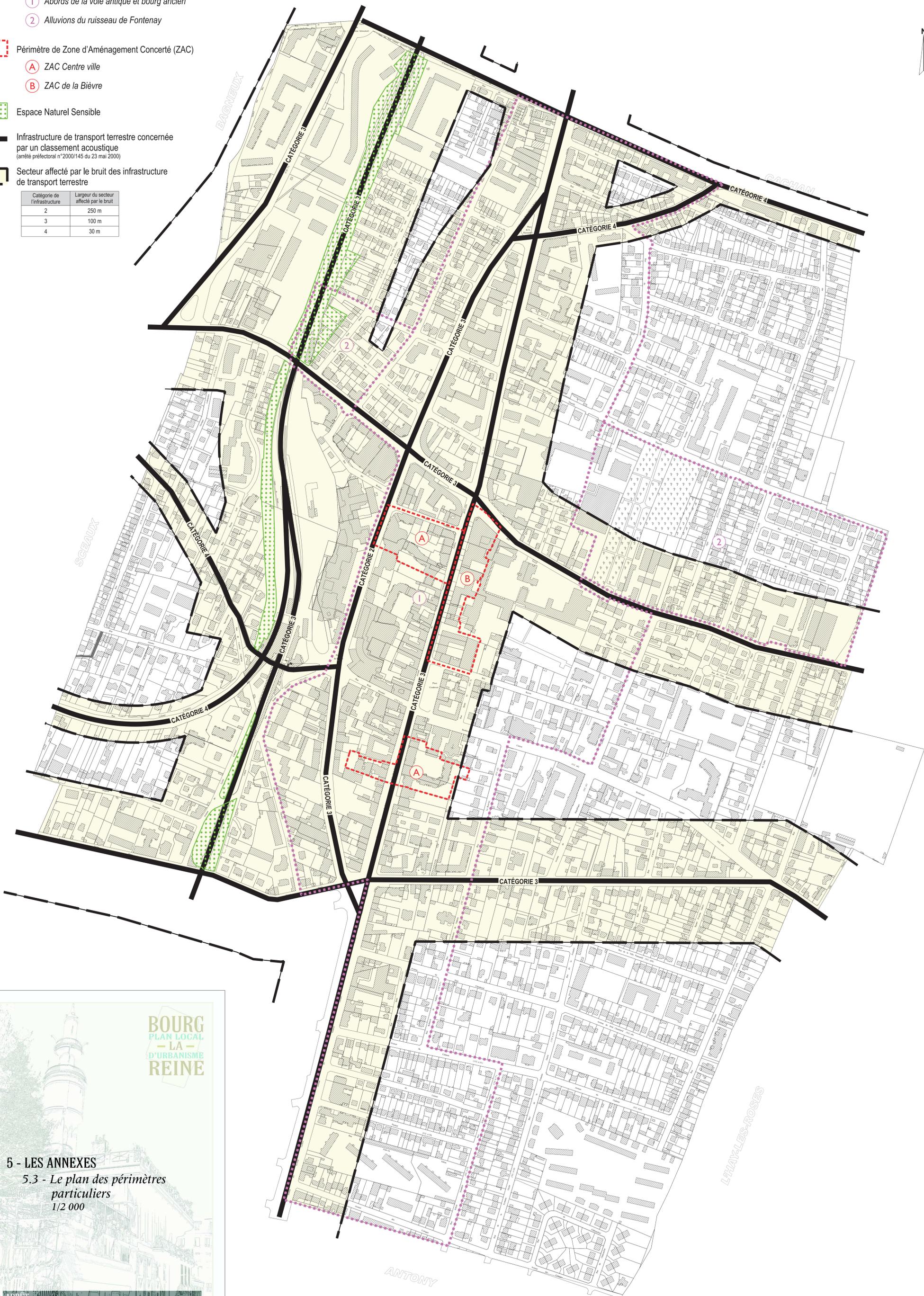
- A ZAC Centre ville
- B ZAC de la Bièvre

Espace Naturel Sensible

Infrastructure de transport terrestre concernée par un classement acoustique (arrêté préfectoral n°2000/145 du 23 mai 2000)

Secteur affecté par le bruit des infrastructures de transport terrestre

Catégorie de l'infrastructure	Largeur du secteur affecté par le bruit
2	250 m
3	100 m
4	30 m



5 - LES ANNEXES

5.3 - Le plan des périmètres particuliers

1/2 000

ARRÊT
ENQUÊTE PUBLIQUE
APPROBATION

0 50 100 150 200 250 m